Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260930-2026_09_089-DE

CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
KASTELL-NEVEZ-AR-FAOU

COMMUNE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le trente septembre à dix-neuf heures (**30 septembre 2026** à 19 h 00), le Conseil municipal de la commune de CHATEAUNEUF-DU-FAOU, dûment convoqué le 24 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Ar Sterenn, sous la présidence de Monsieur Tugdual BRABAN, Maire.
La convocation a été affichée en Mairie le 24 septembre 2026.

Etaient présents : BRABAN Tugdual, DEROUT Nathalie, DELAPORTE David, LALLOUET Michèle, LEVENEZ Jacques, GARNIER Fabienne, NOEL Bernard, PERON Liza, L'HARIDON Lionel, LAMBOLEY Annick, TOULANCOAT Anthony, DUFOUR Gwénaëlle, CHAMINAND Frédéric, COSQUER Marième, LE SANN Renan, CARRIOU Cyrielle, GOARNISSON Mathieu, CADUDAL Elodie, RIOU Yvon, CORBEL Sabrina, GRISON Tristan, HANQUIER Fabienne, GLEVAREC Frédéric, THELLIEZ Nicole.

Était absent excusé : FERELLEC Christophe.

Étaient absents : CORRE Marion, MARQUE Michel.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents : 24

Pouvoir :
FERELLEC Christophe donne pouvoir à LE SANN Renan.

Secrétaire de séance : DELAPORTE David.

Était également présente : GUYAVARCH Isabelle (Directrice Générale des Services).

N° 2026-09-089 : Contrats d'assurances : attribution des lots

Rapporteur : BRABAN Tugdual

Michèle LALLOUET quitte la salle dès l'ouverture du débat et n'a pas pris part au vote.

Les contrats d'assurances de la commune arrivent à échéance le 31 décembre 2026.

Une consultation de marché a été préparée avec le cabinet Arima et lancée le 2 juin.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 029-212900278-20260930-2026_09_089-DE

Le Rapport d'Analyse des Offres a été présenté lors de la Commission d'Appel d'Offres du 16 septembre.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Rapport d'Analyse des Offres et en avoir délibéré :

- Valide les propositions d'attribution de la CAO dont les montants sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

N°lot	Libellé	Attribution par la CAO	Montant
1	Assurances des dommages aux biens et des risques	Groupama	49 243.93€
2	Assurance des responsabilités et des risques annexes	SMACL	4 589.26€
3	Assurance des véhicules à moteur et es risques annexes + PSE n°1 : auto-collaborateurs	Groupama	9 445.54€
4	Assurance de la protection juridique de la collectivité, des agents et des élus	SMACL	3 614.72€
5	Assurance tous risques expositions	SAGA/Générali	3 200€ (estimation, variable en fonction du montant de l'exposition et des prêts)

- Donne pouvoir au Maire pour la signature de tout document en lien avec ce dossier.

Vote	
Pour	24
Contre	
Abstention	

Le Secrétaire de séance,
DELAPORTE David

Le Maire,
BRABAN Tugdual

MAIRIE DE CHATEAUNEUF-DU-FAOU (Finistère)